

# LA MÉDIATISATION DE L'HISTOIRE

## ENTRE AMBIGUÏTÉS, DÉRIVES ET LÉGITIMITÉS

PAR

MICHEL FABRÉGUET (\*)

La place qu'occupe l'histoire dans les médias traduit le statut éminent qui reste le sien dans nos sociétés. Cependant, comme le souligne Antoine Prost, à la différence d'autres pays voisins, les Français sont nombreux à penser que l'affirmation de leur identité et de leur existence nationales passe par l'enseignement de l'histoire, qui est aussi susceptible de constituer une affaire d'Etat évoquée en Conseil des ministres (1). Les organes d'information renseignent fréquemment leurs lecteurs ou leurs auditeurs sur les développements récents de la recherche et des connaissances historiques, mais, surtout, ils mobilisent constamment l'explication historique dans la construction de l'actualité. Conséquence de cet intérêt très diversifié des médias pour l'histoire, le traitement de l'histoire dans les médias ne relève pas de la compétence exclusive des historiens de métier, universitaires ou reconnus comme tels, mais d'une grande pluralité d'intervenants, journalistes bien sûr, mais également hommes politiques, *leaders* d'opinion, témoins des événements, écrivains, cinéastes ou simples particuliers. Tous prétendent, à des titres et à des légitimités diverses, se voir reconnaître le statut d'historiens et concurrencent ainsi, dans les médias, ceux-là dont la parole pourrait apparaître comme seule légitime, en considération des exigences déontologiques du «métier» (2).

Dessaisissant l'historien, ainsi placé en situation de concurrence avec d'autres intervenants *a priori* moins qualifiés, du monopole de la compétence exclusive, la médiatisation de l'histoire, depuis une trentaine d'années, est porteuse d'indéniables ambiguïtés et même de dérives très contestables. Pour autant, il ne faudrait pas condamner sans appel un phénomène dont les historiens les plus critiques à l'égard des excès de la médiatisation reconnaissent pourtant eux-mêmes la légitimité, ainsi que le bénéfice que leur discipline peut en escompter.

(\*) Professeur d'Histoire contemporaine à l'Institut d'études politiques de Strasbourg (France).

(1) Antoine PROST, *Douze leçons sur l'histoire*, Seuil, Paris, 1996, pp. 16-17.

(2) C'est Marc BLOCH, on le sait, qui, dans *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, republié chez Armand Colin (Paris, 1993), a campé la figure de l'historien sous les traits devenus emblématiques de «l'artisan vieilli dans le métier».

## LES FONCTIONS DE LA MÉDIATISATION DE L'HISTOIRE

La médiatisation de l'histoire remplit trois fonctions très distinctes.

La première, et la plus évidente, consiste à donner sens aux événements disparates, sinon chaotiques, qui constituent notre actualité : travaillant dans la rapidité sinon dans l'urgence, sans disposer généralement du recul nécessaire face aux événements, les journalistes peuvent faire appel à des historiens ou tout au moins à des savoirs historiques pour tenter de déchiffrer l'actualité. Le recours à l'histoire est une pratique courante dans le commentaire des résultats des élections générales qui rythment la vie politique des démocraties, lors des crises internationales remettant en cause les principaux équilibres géopolitiques ou encore lorsque l'actualité se trouve confrontée aux conséquences des explosions de violence paroxystiques à l'encontre des populations civiles, engendrant massacres de masse ou pratiques génocidaires. Le recours à l'histoire dans le commentaire de l'actualité est certainement légitime, car tout événement présent a un lien avec le passé qui ne constitue certes pas sa seule explication, mais tout de même une composante essentielle de sa causalité.

Dans le commentaire de l'actualité, l'usage des comparaisons historiques doit cependant demeurer prudent, mesuré et réfléchi, car on sait, depuis Hegel, que l'histoire ne se répète jamais deux fois et qu'elle n'enseigne qu'une chose, c'est qu'elle n'enseigne rien (3). Faute d'avoir observé cette élémentaire prudence, sous l'effet du remords tardif lié au souvenir honteux de la Conférence de Munich de 1938, les gouvernements français et britannique commirent en 1956, lors de la Crise de Suez, un véritable contresens historique, à l'origine de graves déconvenues internationales, en dénonçant en Nasser le « nouvel Hitler ». Et il n'est pas prouvé, de ce point de vue, que l'historien, dans le commentaire de l'actualité, ait une compétence indiscutablement supérieure à celle du journaliste pour établir une filiation pertinente entre le présent et le passé.

La médiatisation de l'histoire s'explique aussi par les demandes et les attentes du public : il existe en effet, sur le marché de l'information, une demande d'histoire à laquelle les médias, ne serait-ce que pour des raisons strictement économiques, ne peuvent rester insensibles. Les attentes sont au demeurant extrêmement diversifiées, allant du simple besoin récréatif d'exotisme et de divertissement à la demande plus exigeante et austère d'analyses approfondies. Ces attentes se différencient également en fonction des périodes, selon qu'il s'agit, par exemple, d'un sujet d'histoire ancienne et d'un sujet d'histoire du temps présent, à propos duquel des témoins sont encore vivants. Dans ce dernier cas, le lecteur témoin recherchera non seu-

(3) Louis DUPEUX, « Histoire contemporaine et journalisme », in Michel MATHIEN (dir.), *Médias et disciplines scientifiques*, Alphacom-CUEJ, Strasbourg, 1997, pp. 17-18.

lement une explication des événements qu'il a vécus et auxquels il a pu participer, mais aussi une justification de l'idée qu'il a pu s'en faire et de sa propre action passée : il est alors porté à la subjectivité dans ce qu'il attend et dans ce qu'il comprend (4).

Si une page d'histoire vient à être délibérément occultée par les pouvoirs publics, les attentes insatisfaites du public engendrent une demande spécifique. Or, les nouvelles technologies de l'information et de la communication peuvent désormais servir de relais pour assurer la transmission d'une information absente de l'espace public. Etudiant le rôle d'Internet dans l'économie mémorielle de la guerre d'Espagne, pays dans lequel l'absence de toute référence à la guerre civile caractérise les discours officiels actuels, Sébastien Farré montre que la Toile permet d'héberger la mémoire républicaine, bannie de l'espace public. La majorité des sites individuels ou associatifs sur le Web sont effectivement dédiés à la mémoire républicaine et l'Internet semble ainsi en mesure de jouer le rôle de médiateur auprès du grand public. Cette situation n'est pourtant pas sans présenter un certain nombre d'inconvénients, car l'analyse du contenu de ces sites fait apparaître un manque d'esprit critique, une tendance générale à la compilation et, finalement, l'absence des historiens professionnels (5).

La production de témoignages relayés par les médias dans l'espace public est d'ailleurs révélatrice du rapport qu'une société peut entretenir avec son passé. Analysant les conditions de l'émergence des témoignages sur le génocide des Juifs depuis une trentaine d'années à travers le monde, Jacques Walter souligne que, par le relais des médias audiovisuels et du cinéma, cette émergence reste en fait tributaire de la mobilisation d'un ensemble d'acteurs individuels et collectifs très divers (témoins, historiens, journalistes, associations), qui déterminent finalement le fonctionnement de l'économie mémorielle de l'événement (6).

Enfin, la médiatisation de l'histoire a aussi pour fonction de légitimer la compréhension et l'interprétation du passé en fonction de l'état présent du rapport des forces politiques et sociales dans la cité. Comme le rappelle justement Michel Mathien, la presse et les médias ont une fonction de « miroirs » des sociétés dont ils sont l'émanation (7). Ce rôle apparaît en toute clarté à l'occasion des commémorations officielles, dont les médias écrits et audiovisuels ont pour mission de rendre compte : les commémorations sont censées avoir une double fonction vertueuse, pédagogique et mémorielle, relevant à la fois du devoir d'histoire et du devoir de mémoire, mais elles

(4) Jean FAVIER, « Des ambiguïtés et des espoirs de la médiatisation de l'histoire », in Michel MATHIEN (dir.), *La Médiatisation de l'histoire. Ses risques et ses espoirs*, Bruylant, Bruxelles, 2005, p. 8.

(5) Sébastien FARRÉ, « La guerre d'Espagne sur le Web. Dynamiques sociales et luttes politiques », à paraître dans les actes du colloque du CERIME des 4 et 5 octobre 2007.

(6) Jacques WALTER, *La Shoah à l'épreuve de l'image*, Presses Universitaires de France, Paris, 2005.

(7) « Une thématique de discussion nécessaire pour un avenir commun et solidaire », in Michel MATHIEN (dir.), *La Médiatisation de l'histoire, op. cit.*, 2005, p. 23.

contribuent surtout à l'instrumentalisation des événements du passé, dont l'intelligibilité propre se trouve brouillée en fonction des enjeux du présent ; elles constituent dès lors un obstacle pour une connaissance véritablement désintéressée des événements du passé, en eux-mêmes dépourvus de signification au regard des enjeux de notre propre actualité.

Par une inclinaison assez naturelle, les médias tendent en effet à légitimer les pouvoirs établis et les conventions sociales les plus traditionnelles, quand bien même la recherche de l'inédit ou du sensationnel les conduisent à des démarches non conformistes ou même sur le terrain du voyeurisme. Ainsi, dans l'affaire *Carryl Chessmann*, condamné à mort pour crime aux Etats-Unis en 1948, qui se découvrit ensuite dans sa cellule du couloir de la mort un talent d'écrivain, les nouvelles technologies d'alors furent très présentes, parvenant à filmer la vie carcérale du condamné, accrochant un public saisi par la terreur. Toutefois, en définitive, les médias se rangèrent du côté de la justice et des pouvoirs publics, ne contestant pas vraiment, en particulier, l'interdiction d'écrire édictée à l'encontre du condamné, dont l'activité littéraire devenait dangereuse et dont l'exécution constitua finalement un *happy end*... pour l'Etat.

#### L'INSTRUMENTALISATION DE L'HISTOIRE DANS LES MÉDIAS

La médiatisation de l'histoire s'accompagne d'une instrumentalisation qui appauvrit considérablement celle-là, quand elle ne la dénature pas purement et simplement. Il faut tout d'abord relever que lorsque Clio se trouve convoquée dans les médias, en particulier à l'occasion des commémorations officielles, la place qui lui est accordée reste somme toute assez restreinte, preuve d'une attention assez peu soutenue. C'est ainsi que, à l'occasion de la commémoration officielle du quarantième anniversaire du Traité de l'Elysée, *Le Figaro* a publié quarante et un articles sur la commémoration entre le 20 et le 23 janvier 2003, dont onze seulement, soit à peine plus du quart du total, traitaient de l'histoire du Traité ! Et il s'en faut de beaucoup que les développements historiques aient alors représenté l'essentiel de la matière des articles, même lorsque ceux-ci évoquaient l'histoire du Traité : une analyse des articles parus dans l'ensemble de la presse française à cette occasion montre en effet que les articles à caractère historique ne consacraient en moyenne guère plus de 20 % de leur surface aux rappels et aux analyses historiques ; à l'exception d'un ou deux articles de fonds exclusivement consacrés à l'analyse des faits historiques, la mention de ceux-là se restreignait finalement à un développement marginal, réduit à de brèves et superficielles annotations. D'un strict point de vue quantitatif, la mention de faits historiques dans les médias reste donc très limitée. Et ces considérations relatives à la presse écrite peuvent *a fortiori* être élargies aux médias

audiovisuels, qui délivrent généralement une information encore beaucoup moins dense que celle de la presse écrite.

Cependant, l'insuffisance n'est pas seulement quantitative : elle est aussi qualitative. Le discours historique délivré dans les médias, qu'il émane de spécialistes ou non, est souvent un discours appauvri et schématique. Ce trait est particulièrement accentué dans certaines émissions de télévision, où le temps de parole laissé à chaque intervenant est limité au maximum par l'animateur, au point que le spécialiste, proprement mis en demeure de répondre aux questions posées par oui ou par non, ne peut pas véritablement exposer dans sa complexité un problème aux causes et aux facettes multiples. La rapidité exigée de la réponse, rançon de la dictature de l'Audimat, n'est guère compatible avec la véritable analyse historique, qui requiert du temps pour laisser se développer les circonvolutions du propos. Très souvent, la presse écrite et audiovisuelle privilégie, au contraire, les approches réductrices et simplificatrices, jouant sur le registre des passions, des indignations faciles et des schémas idéologiques simplistes. Analysant, par exemple, la manière dont le journal *Le Monde* évoquait au début des années 2000 la guerre d'Algérie, guerre de décolonisation qui vit trois départements français accéder à l'indépendance et événement important des relations internationales, Michèle Cointet note que la question de la torture a occupé dans les colonnes du journal une place quasi exclusive et véritablement obsessionnelle. Sinon, l'analyse d'un conflit de sept ans se limite au constat de ce que l'expérience des combattants s'insère dans l'histoire et à la promotion d'un médiocre téléfilm, ce qui tend aussi à souligner l'effacement de la presse écrite devant le média télévisé (8).

Le recours fréquent aux stéréotypes, clichés et opinions toutes faites, dans le discours politique comme dans le commentaire de l'actualité internationale contribue également à appauvrir le discours et la réflexion historique. Le stéréotype permet d'obtenir l'assentiment instinctif et irraisonné du public, directement sensibilisé à une pseudo-explication immédiatement accessible parce qu'implicitement immuable : Albion reste toujours perfide. Les stéréotypes trouvent ainsi leur justification en ce qu'ils permettent de mobiliser l'opinion d'une nation ou de fortifier la cohésion d'un peuple face à un événement international majeur. Le gaullisme fit un très large et très contestable usage du mythe de la Conférence de Yalta comme lieu et moment du partage du monde entre les Trois Grands à la fin de la Seconde Guerre mondiale, partage dont la France se serait trouvée exclue ; ce stéréotype parvint même à acquérir une légitimité historique dans certains manuels d'histoire, contribuant ainsi incontestablement à rassembler et à souder l'opinion française dans une posture défensive légitimée face à l'impérialisme supposé des Anglo-Saxons et des Soviétiques.

(8) Michèle COINET, «La médiatisation de la guerre d'Algérie cinquante ans après», in Michel MATHIEN (dir.), *La Médiatisation de l'histoire*, op. cit., pp. 255-258.

Les crises internationales récentes illustrent encore l'importance primordiale des stéréotypes pour mobiliser les opinions publiques. A la suite des attentats du 11 septembre 2001, les pouvoirs publics et les médias américains, croyant déceler dans l'«hyperterrorisme» la manifestation d'une nouvelle phase des relations internationales, ont évoqué un nouveau «Pearl Harbor», introduisant ainsi une comparaison très discutable entre deux événements historiques qui n'avaient en fait rien de commun, ni du point de vue des catégories de victimes, ni du point de vue du lieu et de la nature de l'agression subie par les Etats-Unis. A l'occasion des deux guerres du Golfe, les médias américains ont également eu largement recours aux stéréotypes pour justifier la politique d'intervention des Etats-Unis. En 1991, l'armée iraquienne est présentée comme la quatrième armée du monde, supérieurement équipée et menaçante. Et, face à elle, ses adversaires étaient censés conduire une «guerre propre», reposant sur la doctrine «zéro mort», qui fut alors popularisée presque sans le moindre esprit critique par les médias occidentaux. En 2003, les pouvoirs publics et les médias américains évoquent des armes de destruction massive aux mains des Iraquiens ou encore la volonté de mettre fin à un régime dictatorial par l'instauration de la démocratie, qui devait inciter le peuple iraquien à accueillir les soldats de la coalition internationale en «héros libérateurs». Cependant, l'emploi des stéréotypes se révèle aussi très largement contreproductif, en cela qu'il contribue tout autant à la désinformation et à la division de l'opinion qu'à son rassemblement : ainsi, à la suite de l'administration Bush, l'instrumentalisation, dans les médias, d'expressions relevant du domaine du religieux et du sacré, comme «croisades», «axe du mal» ou encore «*djihad*», pour appréhender les enjeux actuels des relations internationales finit par éveiller la méfiance et l'esprit critique du lecteur, produisant à terme une démobilisation contraire à l'effet recherché (9).

En fait, la médiatisation de l'histoire aboutit fréquemment à une véritable altération du discours historique. Les commémorations officielles permettent en particulier d'identifier la promotion d'une histoire-mémoire, qui constitue la forme de cette altération actuellement la plus répandue dans les médias. Les commémorations usent et abusent des clichés et des stéréotypes, qui excellent à donner un caractère absolu et exemplaire aux événements passés, tout en en donnant aussi une représentation consensuelle qui tend en particulier à gommer les incertitudes, les conflits ou encore les échecs du passé. Cela se trouve ainsi institué comme confirmation immédiate du présent, au prix d'un contresens inacceptable sur la démarche naturellement rétrospective de l'historien : un fait historique s'interprète par référence à son passé, en aucune façon par son avenir qui constitue notre présent.

(9) Daniel COLLARD, «Les stéréotypes dans les relations internationales et la médiatisation de l'histoire.», in Michel MATHIEN (dir.), *La Médiatisation de l'histoire*, op. cit., pp. 109-114.

Cependant, la promotion de l'histoire-mémoire est inséparable de ce qu'Annette Wieviorka a identifié comme l'explosion du témoignage à «*l'ère du témoin*». Le témoignage véhicule en effet l'anecdotique, le sensationnel et, par-dessus tout, le «*vécu*» et l'«*émotion*», dont l'histoire-mémoire est friande. L'explosion du témoignage est en effet étroitement corrélée au concept d'«*intimité*», qui s'inscrit aujourd'hui au cœur de notre société et du fonctionnement de ses médias (10). Analysant le processus de la production des témoignages des rescapés juifs du génocide, l'historienne évoque le fonctionnement d'un pacte compassionnel qui réglerait la mise en scène des rapports entre l'«*émetteur*» et le «*récepteur*» : l'émetteur exhiberait, en particulier par le recours à la gestuelle et à l'expression corporelle, sa souffrance et son émotion ; le récepteur manifesterait en retour son empathie en s'identifiant au malheur et à la souffrance. Bien évidemment, ce pacte compassionnel suscite un véritable malaise chez l'historien, qui sait que l'histoire ne résulte pas de la simple juxtaposition d'histoires-mémoires individuelles et que l'émotion paralyse la réflexion (11).

La promotion d'une histoire-mémoire fondée sur l'émotion suppose bien évidemment la négligence ou l'ignorance à l'égard des acquis de la recherche historique. Ainsi, à l'occasion du voyage officiel du président Chirac au Chambon-sur-Lignon, le 8 juillet 2004, la presse tant écrite qu'audiovisuelle s'en est tenue, dans sa présentation du «*village sauveur*», à la promotion d'un symbole politique, unique contrepartie à la culpabilité de la France de Vichy, à partir de stéréotypes mythifiés qui dessinent les contours du «*légendaire du bien*» (12). De manière tout à fait remarquable, les avancées de la recherche des deux dernières décennies, qui démythifiaient pourtant nombre d'affirmations erronées, sont restées ignorées par des médias plus soucieux de la promotion d'un symbole mythifié, dont la justification demeurerait présente au regard de l'essor du racisme et de la xénophobie, que de l'exactitude des faits historiques.

Toutefois, les libertés prises à l'égard des méthodes et des savoirs historiques peuvent aller jusqu'à la promotion du mythe, qui ne constitue plus seulement une altération du discours historique, mais une véritable forme de dénaturation, voire de négation. Ce cas de figure, heureusement peu fréquent, se rencontre dans des contextes historiques très particuliers, lorsqu'une nation est renvoyée à une séquence exceptionnelle, glorieuse ou tragique de son passé. On pourrait évoquer à ce propos la négation du génocide des Arméniens, installée comme vérité officielle dans l'espace public turc. La représentation de la conjuration du 20 juillet 1944 dans la presse ouest-allemande en fournit un autre exemple : après une période ambiguë,

(10) Cf. à ce propos l'ouvrage de la sociologue Dominique MEHL, *La Télévision de l'intimité*, cité par Annette WIEVIORKA, *L'Ère du témoin*, Hachette Littératures, Paris, 2002, p. 177.

(11) Annette WIEVIORKA, *op. cit.*, pp. 179-180.

(12) Pour reprendre l'expression forgée par Patrick CABANEL, *Juifs et Protestants en France. Les affinités électives, XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*, Fayard, Paris, 2004, pp. 303-312.

dans l'immédiat après-guerre, où deux thèses contradictoires s'affrontèrent dans la représentation de la conjuration, la presse ouest-allemande glorifia ouvertement, à partir des années 1952/1954 et sur un ton pathétique appuyé, les héros de la conjuration contre Hitler, au prix d'une schématisation revendiquée de l'histoire. La commémoration officielle visait à présenter les Résistants comme les pères fondateurs de l'ordre constitutionnel de la nouvelle République fédérale d'Allemagne, qui se voyait dès lors assigner pour mission de rester digne de l'héroïsme de ses fondateurs. Or, les progrès ultérieurs de la recherche historique devaient montrer le caractère absolument erroné de cette interprétation mythique des origines de la RFA, en révélant les conceptions autoritaires, sinon réactionnaires, d'un grand nombre de Résistants, ainsi que le discrédit généralisé du modèle démocratique de la République de Weimar dans les rangs de la Résistance allemande (13).

#### DES AMBIGUÏTÉS AUX DÉRIVES

Au regard des différences substantielles qui distinguent les pratiques journalistiques des méthodes de l'histoire scientifique, la médiatisation de l'histoire reste également source d'ambiguïtés, dont le grand public n'a lui-même pas toujours conscience. Le rapport au temps du journaliste et de l'historien demeure fondamentalement dissemblable et inversé. Le « temps des médias » repose sur la vitesse de propagation de l'information : il reste immergé dans un présent perpétuel, qui tend à nier la durée qui sépare le présent du passé, essentielle à la conservation de l'histoire. De surcroît, les nouvelles technologies de l'information et de la communication instaurent un temps mondial, qui n'a plus rien à voir avec le temps local dans lequel s'est déroulée toute l'histoire (14). Les journalistes et les historiens divergent aussi profondément dans leurs conceptions incompatibles de l'articulation du passé et du présent, comme nous avons déjà pu le mesurer sur le terrain de l'altération de l'histoire. Le journaliste est par nature prospectif, enclin à rechercher dans l'événement les prémisses d'évolution à venir et le recours aux analyses rétrospectives de l'historien ne constitue pas sa préoccupation première (15). D'où une tendance spontanée à la téléologie, qu'on décèle aisément à travers les analyses historiques des médias. Ceux-la font par ailleurs grand usage de la preuve par les documents cités et par la mention des faits, sans être toujours bien avertis des exigences contraignantes

(13) Cf. à ce propos l'article fondamental de Hans MOMMSEN, « Représentation de la société et projets constitutionnels de la Résistance allemande », *Le National-socialisme et la société allemande*, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1997, pp. 243-340.

(14) Philippe BLANCHARD, « Le temps et les technologies de l'information selon Paul Virilio », in Michel MATHIEN (dir.), *La Médiatisation de l'histoire*, op. cit., pp. 74-77.

(15) Pierre ALBERT, « Le journaliste et l'histoire », in Michel MATHIEN (dir.), *La Médiatisation de l'histoire*, op. cit., p. 50.



de l'histoire scientifique en la matière. L'examen d'un document requiert l'aptitude de l'historien à la critique, tournure d'esprit spontanément peu naturelle à l'homme porté à croire sans méfiance ce qu'on peut lui affirmer, *a fortiori* sous le prestige de l'autorité des pouvoirs publics.

Comme le rappelle Antoine Prost, contrairement à la croyance naïve du grand public porté à admettre que l'histoire se fonde sur des faits et des dates d'emblée indiscutablement établis, les faits ne s'imposent pas d'eux-mêmes à l'historien. C'est au contraire ce dernier qui les construit, comme résultat d'un raisonnement à partir de traces, suivant les règles de la critique (16). Les ambiguïtés peuvent apparaître comme encore plus grandes autour de la notion de «vérité»: l'histoire, comme science humaine, même dans le respect de ses exigences méthodologiques, ne produit que des vérités approchées et approximées. Les spécialistes ont d'ailleurs actuellement tendance à surenchérir sur le caractère relatif de ces résultats. Pour autant, cette vérité, aussi approchée et incomplète soit-elle, reste cependant largement supérieure à l'expression de jugements subjectifs, qui se trouvent cependant légitimés dans les médias au nom de la liberté d'expression, selon laquelle deux opinions émises peuvent se valoir également.

Pierre Vidal-Naquet aimait à dire, sous la forme d'une boutade, pour justifier l'intervention du spécialiste de l'histoire grecque ancienne qu'il était dans le domaine de recherche de la Seconde Guerre mondiale, que «*l'histoire de la Seconde Guerre mondiale était une chose trop sérieuse pour être abandonnée aux seuls spécialistes de la Seconde Guerre mondiale*». Or, cette boutade a reçu aujourd'hui une confirmation qui a dépassé très certainement les intentions malicieuses de son auteur. Par le biais de la médiatisation, le traitement de l'histoire contemporaine tend à échapper de plus en plus à l'historien de profession ou reconnu comme tel par ses pairs, au profit d'un très large éventail d'acteurs et de médiateurs sociaux, comme le déplore justement Jean-Paul Cointet (17).

Cette dépossession de l'historien contemporanéiste peut, en fait, s'observer à trois niveaux, qui constituent autant de dérives liées à la médiatisation de l'histoire. L'instrumentalisation de l'histoire s'accompagne tout d'abord d'une inévitable instrumentalisation des historiens: le choix des historiens appelés à intervenir dans les médias ou tout au moins à servir de référence dans le débat médiatique n'est pas toujours effectué en fonction de la compétence réelle des historiens, mais intervient parfois en fonction de choix éditoriaux, qui peuvent dicter des reconnaissances très contestables en fonction de la légitimité scientifique. Ainsi, Michèle Cointet rappelle que, à l'occasion de la polémique sur la répression de la manifestation du 17 octobre 1961, la presse a valorisé le livre d'Einaudi, *Octobre 61, un mas-*

(16) Antoine PROST, *op. cit.*, p. 70.

(17) Jean-Paul COINTET, «Histoire, justice et médias. A propos des procès médiatisés», in Michel MATHIEN (dir.), *La Médiatisation de l'histoire*, *op. cit.*, p. 318.

*sacre à Paris*, écrit par un animateur social rebaptisé historien par les médias, au détriment de la solide contribution de Jean-Paul Brunet, *Police contre FLN. Le drame du 17 octobre 1961*, un universitaire reconnu comme un spécialiste de l'histoire politique et sociale de la France, qui avait de surcroît critiqué les faiblesses méthodologiques du livre d'Einaudi. Or, ce dernier exerçait un véritable pouvoir de séduction sur les médias, en avançant un bilan chiffré de la répression s'élevant à plusieurs centaines de morts, alors que Brunet, dans la rigueur de l'investigation du spécialiste des archives de la police, n'aboutissait qu'à un total d'une trentaine de morts (18). L'attrait du sensationnel avait prévalu au détriment de la rigueur d'une plus fade vérité.

Les grands procès médiatisés des années 1990, contre Touvier et Papon, sous le chef d'accusation de crimes contre l'humanité, ont contribué aussi à accentuer cette dérive et cette dépossession. Des historiens sont alors appelés à la barre en qualité de «témoins», sans avoir pourtant été eux-mêmes des témoins directs des faits reprochés aux accusés, ce que n'a pas manqué de relever la défense. La scénarisation judiciaire du rôle des historiens a donc finalement conduit ces derniers dans une impasse. Plusieurs d'entre eux, comme Henri Rouso, alors directeur de l'Institut d'histoire du temps présent, ont d'ailleurs refusé de témoigner, dénonçant en particulier l'instrumentalisation de la recherche scientifique à des fins judiciaires ou encore les conséquences négatives de la surmédiatisation et de l'hypermnésie obsessionnelle de Vichy (19). Ainsi, convoqués dans les mêmes lieux que les véritables témoins de l'histoire, appelés à y remplir les mêmes fonctions cognitives ou judiciaires, les historiens contemporanéistes se trouvent de plus en plus poussés dans la voie de la rivalité ou même de l'affrontement direct avec les témoins.

C'est sur ce terrain que se situe incontestablement le danger le plus grave quant aux risques induits par une médiatisation irréfléchie. La promotion d'une histoire-mémoire, à base de témoignages vécus et d'une culture de l'émotion, tend justement à vouloir faire dépasser au témoignage la vertu d'un simple récit : elle vise en fait à substituer le témoignage, supposé porteur d'un savoir, à l'enseignement traditionnel, autrement dit le devoir de mémoire au devoir d'histoire (20). L'émergence des médias de l'«intimité», comme le rappelle la sociologue Dominique Mehl, accompagne étroitement une contestation et une remise en cause radicale du discours de l'expert et de l'assurance pédagogique des savants et des spécialistes (21). L'historien, comme porteur d'un discours construit, méthodique, mais aussi cérébral et

(18) Michèle COINTET, *op. cit.*, p. 261.

(19) Jean-Paul COINTET, *op. cit.*, pp. 318-321; Béatrice FLEURY-VILATTE/Jacques WALTER, «Le procès Papon et les figures de l'historien témoin-expert», in Michel MATHIEN (dir.), *La Médiatisation de l'histoire*, *op. cit.*, pp. 370-378.

(20) Annette WIEVIORKA, *op. cit.*, p. 168.

(21) Citée par Annette WIEVIORKA, *op. cit.*, p. 177.

«froid», se trouve directement mis en question. Dans sa dérive la plus radicale contre le pouvoir du scientifique fondé sur le savoir, l'histoire-mémoire, relayée par les médias, va donc jusqu'à formuler un refus de l'histoire et de l'expertise des savants.

#### UNE PRATIQUE LÉGITIME

La conscience des ambiguïtés et des excès liés à une médiatisation mal assumée de l'histoire ne permet cependant pas de se contenter d'un bilan entièrement négatif, se limitant trop étroitement à la seule colonne des passifs. Les historiens ne peuvent tout de même pas déplorer en permanence l'intérêt que leur manifestent les médias, en négligeant ainsi les tribunes et les espaces de discussion sans cesse plus nombreux et étendus que leur offrent les médias. L'historien trouve aussi son compte dans la médiatisation de sa discipline et d'abord en fonction des normes déontologiques de son métier auxquelles il reste attaché.

Il importe en effet à l'historien de commencer par veiller à la diffusion des connaissances, à la production desquelles il apporte sa propre contribution. Il doit compter sur les tribunes que lui ouvrent les médias écrits et audiovisuels traditionnels, sans négliger maintenant les nouveaux espaces de communication et de dialogue que laisse entrevoir l'Internet et qui demeurent encore loin d'être entièrement explorés et exploités. Il a ainsi l'opportunité de transmettre un seuil minimal de connaissances dans le grand public, en fonction de la capacité d'absorption de ce dernier. Cependant, en considération des normes qui régissent l'université et le monde de la recherche, il lui faut sans doute consentir à quelques compromis pour prix de cette présence active et visible dans le domaine public, comme l'idée qu'il n'est pas le propriétaire exclusif de sa discipline (22).

L'historien ne saurait donc demeurer seulement un producteur de savoirs, dans l'isolement confortable de sa tour d'ivoire : il possède également une responsabilité civique à l'égard de ses concitoyens, qui l'incite en permanence à s'engager pleinement et activement dans les débats publics. Or, l'enseignement primaire de l'histoire sous la III<sup>e</sup> République reposait déjà sur un équilibre harmonieux entre la diffusion des savoirs et l'éducation civique des futurs citoyens. Les historiens d'aujourd'hui pourraient encore trouver dans ce modèle une réponse adaptée au procès implicite qui leur est fait dans les médias par la diffusion d'une histoire-mémoire prenant appui sur le vécu et l'émotion contre la reconstruction abstraite et cérébrale. L'enseignement de l'histoire sous la III<sup>e</sup> République avait su pour sa part, en son temps, concilier l'apprentissage des connaissances et le partage des sentiments, indispensable au développement de l'amour de la patrie. Et

(22) Jean FAVIER, *op. cit.*, p. 18.

Lavisse affirmait déjà que «*l'amour de la patrie ne s'apprend pas par cœur mais par le cœur*» (23).

\* \*  
\*

En définitive, comme le relevait Louis Dupeux il y a une dizaine d'années, il est sans doute vain et réducteur de vouloir opposer en permanence historiens et journalistes, en négligeant complètement leur complémentarité et leur réciproque utilité (24). Dans l'étude du passé, l'historien bénéficie sur le journaliste de l'évidente supériorité que lui confère le sens de la distance entre le présent et l'événement passé, un savoir plus profond et d'évidence plus spécialisé, qui se construit par une pratique qui constitue aussi un éloge de la lenteur, par opposition au sentiment de l'urgence dans lequel se débat en permanence le journaliste. Néanmoins, les historiens contemporanéistes peuvent éclairer les journalistes et surtout les inciter à se cultiver en permanence, c'est-à-dire à manifester un désir d'enrichissement et d'approfondissement perpétuel de leur culture, pour en faire des esprits libres et ouverts à la diversité culturelle. C'est là tout le problème rencontré par les professionnels de l'information publique à travers le monde, car cet objectif est très souvent pour eux une lutte permanente, y compris dans les régimes démocratiques.

(23) Cité par Antoine PROST, *op. cit.*, p. 28.

(24) Louis DUPEUX, «Histoire contemporaine et journalisme», in Michel MATHIEN (dir.), *Médias et disciplines scientifiques*, *op. cit.*, pp. 16-18.